

LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES 00



RÉSULTATS

- Résultats du 1^{er} trimestre 2021: croissance organique et rentabilité solides

PAGE 2



ACTUALITÉS

- Approbation du plan de réorganisation des entités talc nord américaines
- Expansions de capacité ciblées pour soutenir la croissance future du Groupe
- Émission de la première obligation indexée sur un objectif de développement durable

PAGE 3



CARNET DE L'ACTIONNAIRE

- Évolution du cours de bourse
- Assemblée Générale
- Structure du capital
- Contacts

PAGE 4

MESSAGE

Patrick KRON

Président du Conseil d'Administration



Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Notre récente Assemblée Générale a approuvé la distribution d'un dividende en numéraire de 1,15 € par action au titre de l'exercice 2020, représentant 57% du résultat opérationnel courant net. Ce dividende reflète la confiance de votre Conseil dans les fondamentaux et les perspectives du Groupe.

Après une année 2020 difficile, qui a mis en évidence la solidité des fondamentaux d'Imerys et la résilience de son modèle économique dans un contexte de crise lié à la pandémie Covid-19, le Groupe a bien démarré l'année 2021, avec une dynamique de croissance organique positive, une amélioration de l'EBITDA courant et des marges, bien au-dessus des niveaux d'avant crise.

Une étape importante a également été franchie en avril, avec l'approbation par les créanciers et les plaignants du plan de réorganisation des entités nord-américaines de talc, qui ouvre la voie à une éventuelle résolution finale de la procédure de "Chapter 11" d'ici la fin de cette année.

Au cours des derniers mois, Imerys a réalisé des progrès significatifs dans la montée en puissance de son programme de développement durable. Le Groupe a lancé avec succès sa première obligation indexée sur des critères de développement durable, qui lui permet non seulement d'optimiser son profil d'endettement mais aussi de démontrer la force de ses engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale à long terme.

Pour le reste de l'année, Imerys s'attend à ce que la demande pour ses solutions minérales de spécialité se poursuive à un bon niveau, soutenue par la perspective de reprise de l'économie mondiale. L'EBITDA courant et la marge d'EBITDA courant devraient donc s'améliorer en 2021 par rapport à 2020, et les récents ajouts de capacité sur des marchés en expansion rapide renforcent la capacité du Groupe à saisir les opportunités de croissance futures.

Soyez assurés, chers actionnaires, de notre engagement pour assurer le succès futur du Groupe. Je vous remercie pour votre fidélité et votre confiance.

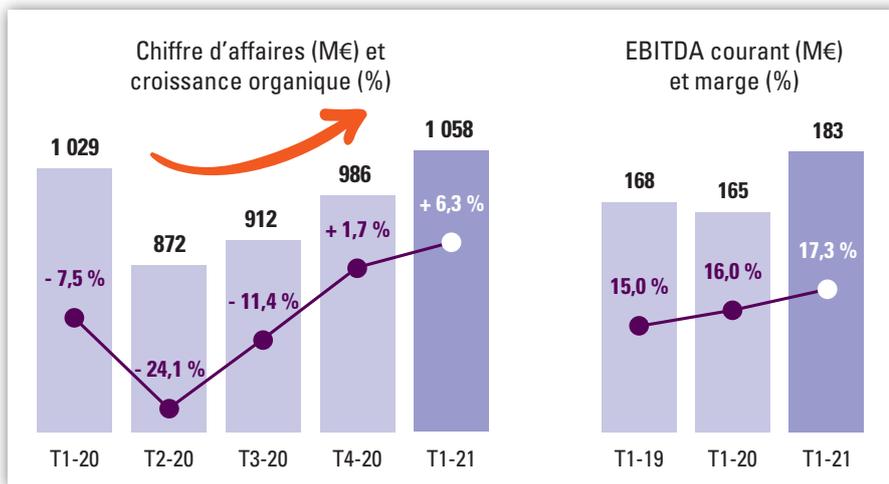
Patrick Kron



IMERYS



Résultats du 1^{er} trimestre 2021 : croissance organique et rentabilité solides



Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 s'établit à 1 059 millions d'euros, en hausse de 6,3 % d'une année sur l'autre à périmètre et taux de change constants.

Les volumes de ventes du Groupe ont augmenté de 5,8 %, la reprise sur les marchés sous-jacents ayant gagné en dynamisme.

Dans ce contexte, Imerys a maintenu un prix mix positif de 0,5 % au cours du trimestre par rapport à l'année précédente.

L'EBITDA courant a atteint 183 millions d'euros au premier trimestre 2021, en hausse de 10,9 % par rapport à l'année précédente. La marge d'EBITDA courant, qui s'est améliorée de 130 points de base à 17,3 % par rapport au premier trimestre 2020, a bénéficié

d'une contribution de volumes positive, d'un prix mix positif et du contrôle des coûts, en particulier à travers le programme d'excellence industrielle I-Cube.

Le résultat courant net, part du Groupe, s'est établi à 73 millions d'euros, en hausse de 48,9 % par rapport au premier trimestre 2020. Le résultat net, part du Groupe, s'est élevé à 72,0 millions d'euros au premier trimestre

2021, après -1,3 million d'euros d'autres produits et charges, après impôt.

Le communiqué de presse complet et la présentation des résultats du premier trimestre 2021 sont disponibles en ligne dans la section Finance du site [imerys.com](https://www.imerys.com).



Le Plan de réorganisation des entités talc nord-américaines d'Imerys est approuvé à la majorité requise des créanciers

Le 7 avril 2021, le Plan de réorganisation ("le Plan"), proposé par les filiales talc nord-américaines (Imerys Talc America, Imerys Talc Vermont et Imerys Talc Canada) a reçu le soutien majoritaire de 79,7 % des créanciers et plaignants dans les litiges liés au talc aux États-Unis pour atteindre le seuil d'approbation de 75 % requis en vertu des dispositions légales spécifiques applicables au Plan. Il s'agit d'une avancée importante vers la résolution des contentieux historiques liés au talc aux États-Unis.

La prochaine étape dans la procédure dite du "Chapter 11" des entités talc concernées sera l'audience de confirmation du Plan par le tribunal fédéral compétent du Delaware. La fin de la procédure du "Chapter 11" est attendue d'ici la fin 2021, sous réserve de l'approbation définitive du Plan par les juridictions américaines compétentes.



Expansions de capacité ciblées pour soutenir la croissance future du Groupe



Développement sur le marché en forte croissance des batteries lithium-ion pour véhicules électriques.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Imerys investira 60 millions d'euros au cours des deux prochaines années dans l'expansion de sa capacité de production de noir de carbone dans son usine de

Willebroek, en Belgique, afin de soutenir le marché en forte croissance des batteries lithium-ion pour les véhicules électriques. Cet investissement fait suite à l'annonce, fin 2020, de 35 millions d'euros d'investissements dans son usine de Bodio, en Suisse, pour étendre la capacité de production de graphite synthétique de haute pureté.

Imerys continuera à développer des matériaux innovants pour des batteries plus sûres et plus performantes, en étroite collaboration avec les principaux producteurs de batteries lithium-ion dans le monde.

Imerys lance avec succès sa première obligation indexée sur un objectif de développement durable pour 300 millions d'euros

Imerys a lancé une obligation de 300 millions d'euros indexée sur un objectif de développement durable avec un coupon annuel de 1 % à échéance 2031.

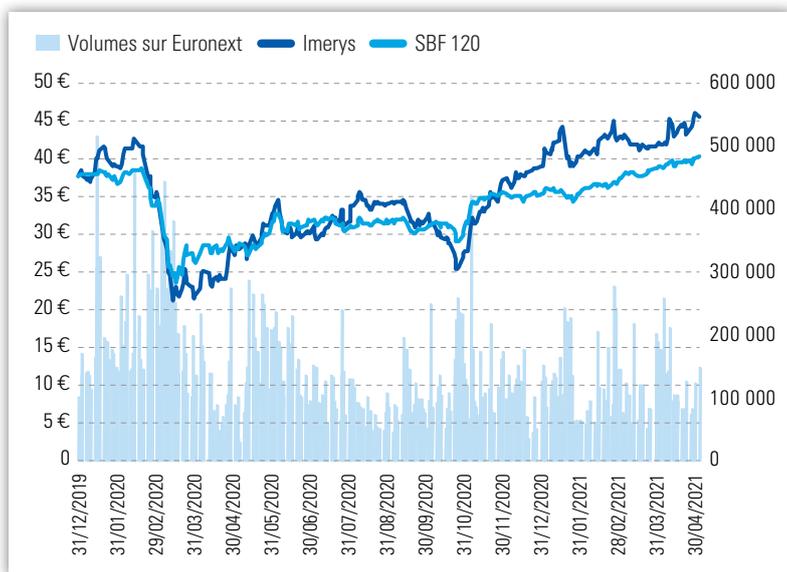


Avec cette obligation, le Groupe confirme qu'il est engagé à réduire ses émissions carbone et à réaliser ses ambitions en termes de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Sébastien Rouge, Directeur Financier : " Nous sommes fiers d'avoir lancé notre première obligation indexée sur un objectif de développement durable. Le succès de cette opération a dépassé nos attentes avec une sursouscription supérieure à 4 fois. Cette opération permet d'optimiser notre structure financière et de démontrer la force de nos engagements RSE à long terme, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. "

Leah Wilson, Vice-Présidente Responsabilité Sociétale d'Entreprise : " Le lancement de cette obligation indexée sur un objectif de développement durable est une étape importante dans la montée en puissance de notre programme RSE, SustainAgility, en veillant à ce que notre engagement en la matière soit intégré dans toutes nos opérations et favorise une amélioration continue. "

Évolution du cours de l'action au 10 mai 2021



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'assemblée générale mixte du 10 mai 2021:

- Approbation des comptes 2020 ;
- Dividende net de 1,15 € par action, représentant 57 % du résultat courant net; mis en paiement le 17 mai 2021 ;
- Le renouvellement pour un mandat de 3 ans de Patrick Kron et Marie-Françoise Walbaum en qualité d'administrateurs ; et
- La nomination pour un mandat de 3 ans de Paris Kyriacopoulos en tant qu'administrateur.

À ce jour, le Conseil d'Administration est composé de 10 administrateurs, dont 6 administrateurs indépendants (soit 60 %) et 4 administrateurs femmes (soit 40 %), et 2 administrateurs représentants du personnel. Par ailleurs, le mandat de Laurent Raets en tant que censeur sans droit de vote a été renouvelé.

DERNIÈRES NOUVELLES - Votre lettre aux actionnaires va devenir 100 % numérique

Dans le cadre de nos actions en matière de développement durable, cette lettre aux actionnaires ne sera plus diffusée par courrier. Elle sera envoyée par e-mail au format PDF à ceux d'entre vous qui nous fourniront leur adresse e-mail. En outre, cette lettre sera disponible également sur notre site Internet (<http://www.imerys.com>, section Finance / Espace Actionnaires). La lettre aux Actionnaires sera publiée deux fois par an, après les résultats annuels et les résultats semestriels.

Pour recevoir nos futures lettres aux actionnaires en format électronique, merci de vous inscrire dès maintenant à notre liste de distribution en nous envoyant un courriel à actionnaires@imerys.com.

L'ACTION IMERYS EN BOURSE

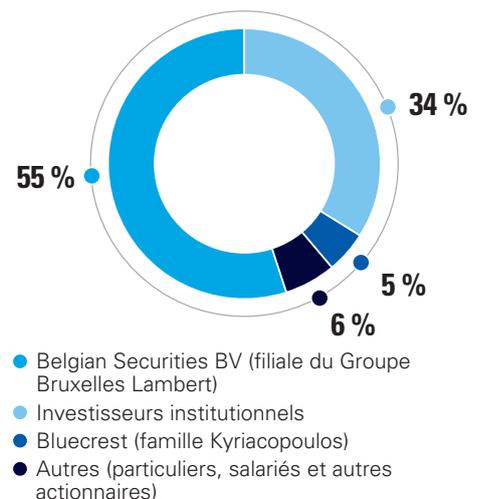
ISIN : FR0000120859 - NK
Euronext Paris - Eurolist - Valeurs locales
Compartiment A (Blue Chips)
(Éligible au service à règlement différé)

(au 30 avril 2021)

- **Nombre d'actions** : 84 940 955
- **Valeur nominale** : 2,0 €
- **Cours de clôture** : 43,24 €
- **Capitalisation boursière** : 3,7 Mds €

STRUCTURE DU CAPITAL

(30 avril 2021)



PROCHAINES DATES

- **27 juillet 2021** : Résultats du 1^{er} semestre 2021
- **2 novembre, 2021** : Résultats du 3^{ème} trimestre 2021

CONTACTS COMMUNICATION FINANCIÈRE

43, Quai de Grenelle - 75015 Paris - France
Tél : +33 (0) 1 49 55 66 55
actionnaires@imerys.com

Pour plus d'informations : www.imerys.com
Ou sur les réseaux sociaux :

- @imerys
- www.linkedin.com/company/imerys/
- www.facebook.com/imerysgroup/